

La FNMR lance son site ressource
sur l'imagerie médicale
monradiologue.fr



en direction des patients
et des professionnels de santé





La FNMR lance son site ressource sur l'imagerie médicale monradiologue.fr en direction des patients et des professionnels de santé

Sommaire

Fiche n°1.....	3
monradiologue.fr , pourquoi ?.....	3
Proposer un repère sur l'imagerie médicale	3
La volonté d'accompagner les patients par l'information.....	3
Un site par les médecins radiologues pour les patients et les professionnels de santé.....	3
Fiche n°2.....	4
monradiologue.fr , le site ressource	4
Un site qui offre aux patients la possibilité :.....	4
Un site pour les familles et l'entourage des patients.....	4
Un site qui concerne les professionnels de santé :.....	4
Huit rubriques pour répondre à la plupart des questions.....	4
Fiche n°3.....	6
monradiologue.fr , quels contenus ?.....	6
Vos examens de A à Z.....	6
Qu'est-ce qu'un radiologue ?	7
Les 10 engagements du médecin radiologue	7
Coordination des soins.....	8
Dépistage du cancer du sein.....	8
Échographie et Grossesse	8
Radioprotection.....	8
Archivage : la conservation de vos examens.....	8
L'histoire de l'imagerie médicale et les différentes techniques.....	9
Fiche n°4.....	10
La FNMR.....	10

Contact presse :
T. 01 53 59 34 07



FNMR
Fédération Nationale
des Médecins Radiologues
62 boulevard Latour Maubourg
75007 PARIS
Tél. : 01 53 59 34 00
Fax. : 01 45 51 83 15
Email : info@fnmr.org



Proposer un repère sur l'imagerie médicale

L'imagerie médicale se trouve aujourd'hui au cœur du diagnostic de la pratique médicale moderne. En 2009, dans le seul secteur de la médecine de ville, un peu plus de 48 millions d'actes d'imagerie médicale ont été réalisés. L'IRM, le scanner et l'échographie apportent désormais une information diagnostique beaucoup plus complète en un seul examen et permettent de ne pas avoir recours à des examens complémentaires. Les expositions des patients aux rayons ionisants sont ainsi réduites.

Les progrès des sciences et des techniques sont rapides. Les différents types d'examens sont nombreux et leurs indications peuvent évoluer. Il est devenu difficile pour les patients et les professionnels de santé de s'y repérer.

La volonté d'accompagner les patients par l'information

Les liens entretenus par la FNMR avec les différentes associations de patients ont mis en évidence une demande d'information croissante des patients qui expriment une volonté d'être partie prenante de leur parcours de soins.

C'est pour expliquer en quoi consistent les examens qu'ils vont effectuer et sensibiliser les patients à la réalité pragmatique de l'imagerie médicale, que la Fédération Nationale des Médecins Radiologues a décidé de se mobiliser pour construire le site monradiologue.fr.

Avec cette démarche, qui intervient après l'élaboration de la charte des « 10 engagements du médecin radiologue » et la création d'une « Lettre d'information des patients », documents diffusés dans les salles d'attente, la FNMR manifeste le souci permanent des médecins radiologues de marquer la considération qu'ils ont pour le patient, dans sa dimension humaine et sociale, mais aussi comme un partenaire à part entière du système de soins.

Un site par les médecins radiologues pour les patients et les professionnels de santé

La construction de ce site s'appuie sur les relations quotidiennes entretenues par les médecins radiologues avec leurs patients. Il se veut, en premier lieu, au service des patients, de leurs familles et, au-delà, des professionnels de santé pour mettre à leur disposition une information simple et claire sur l'imagerie médicale et les examens.

Ce site n'a pas pour vocation de se substituer à la relation patient/médecin, mais au contraire de renforcer ce lien. Chaque cas étant particulier, le site invite l'internaute à se rapprocher de son médecin radiologue pour obtenir une information personnelle.



La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) a mobilisé un groupe de médecins radiologues volontaires pour apporter les réponses concrètes aux interrogations que se posent les patients, leur entourage et aussi les professionnels de santé, à partir de leur pratique quotidienne. Ce site se veut le fidèle reflet des échanges quotidiens qu'ont les médecins radiologues libéraux dans leurs cabinets. Le site monradiologue.fr se définit comme une ressource au service du plus grand nombre.

Un site qui offre aux patients la possibilité :

- › d'avoir des repères sur les examens qui leur ont été prescrits
- › de se familiariser avec l'imagerie médicale et les différentes techniques
- › de trouver les réponses à la plupart de leurs questions
- › de mieux connaître les médecins radiologues et leur rôle dans la chaîne des soins coordonnés
- › de faciliter le dialogue entre les patients et leur médecin

Un site pour les familles et l'entourage des patients afin :

- › de mettre à leur disposition les informations utiles pour entourer leur malade
- › de leur apporter les repères sur le déroulement des différents examens auxquels ils accompagnent leur malade
- › de se sentir soutenus dans leur rôle

Un site qui concerne les professionnels de santé :

- › pour faciliter le dialogue avec les patients
- › pour leur apporter un support sur l'imagerie médicale

Huit rubriques pour répondre à la plupart des questions :

- › Vos examens de A à Z
- › Qu'est-ce qu'un radiologue ?
- › Coordination des soins
- › Dépistage du cancer du sein
- › Grossesse et la radiologie
- › Radioprotection
- › Archivage : la conservation de vos examens
- › L'histoire de l'imagerie médicale et les différentes techniques



Elaborés par des médecins radiologues, les contenus du site sont destinés à répondre de façon la plus directe possible à la plupart des questions que se posent les patients, leur entourage et les professionnels de santé. Ils n'ont pas vocation à fournir une information exhaustive, ni à se substituer aux autorités scientifiques, ni aux médecins. Chaque cas étant particulier, le site invite l'internaute à se rapprocher de son médecin radiologue pour obtenir une information personnelle.

Le contenu informatif s'appuie sur l'expertise médicale des médecins dans le respect des préconisations de la Société Française de Radiologie et de la Haute Autorité de Santé.

La FNMR a entrepris une démarche de certification pour ce site auprès de la Fondation La santé sur internet (HON). Cette certification (HON CODE) garantit la qualité, la sincérité, la transparence des informations médicales sur le net. Ce site est entièrement financé par la FNMR et ne contient aucune publicité commerciale.



Vos examens de A à Z

Aux côtés de la radiologie conventionnelle, devenue courante, d'autres techniques, comme l'échographie, le scanner ou l'IRM, se sont développées permettant d'aller encore plus loin dans l'exploration du corps humain, afin de pouvoir diagnostiquer les maladies de façon plus précise et plus précoce.

Du fait de cette multiplicité de techniques, il est souvent difficile pour les patients de savoir précisément ce qui les attend quand ils vont passer un examen de radiologie.

Certains examens, comme la radiographie osseuse en général ou les radios pulmonaires, ne nécessitent pas de préparation particulière. D'autres, utilisant des produits de contraste peuvent imposer un minimum de précautions afin d'assurer leur parfait déroulement. C'est le cas des examens de radiologie vasculaire ou de radiologie interventionnelle, qui sont en outre réalisés sous la surveillance constante d'un anesthésiste, afin de minimiser les risques de ces techniques invasives, mais capables de remplacer certaines interventions chirurgicales plus agressives.

Dans une fiche didactique imprimable, le déroulement des principaux examens, parmi les plus fréquents, est détaillé : de leur application diagnostique aux risques éventuels.

De quoi s'agit-il ?

- > Le déroulement de l'examen
- > Quels sont les risques encourus ?
- > Conditions de l'examen
- > Résultats
- > Ce que vous devez faire
- > Les documents à fournir le jour de l'examen



Qu'est-ce qu'un radiologue ?

Cette rubrique présente le médecin radiologue libéral, sa formation, son métier. Un accent plus particulier est porté sur son rôle médical et sa vocation de médecin spécialiste du diagnostic et du dépistage. 98 % des médecins radiologues exercent en secteur 1 et pratiquent les tarifs de l'Assurance Maladie.

Les 10 engagements du médecin radiologue

La charte "Les 10 engagements du Médecin Radiologue" est le fruit d'une réflexion menée conjointement par les patients, les médecins radiologues et leurs collaborateurs. Cette charte est fondée sur la synthèse des attentes recueillies au cours de 20 rencontres réunissant patients, associations de patients et de consommateurs, médecins radiologues, manipulateurs de radiologie et secrétaires médicales. Ces rencontres ont eu lieu en 2002 dans toute la France, sur l'initiative de la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR), organisation syndicale des médecins radiologues libéraux.

Le respect de ces engagements est indispensable dans le cadre de la labellisation des cabinets de radiologie Labelix, la démarche de qualité mise en œuvre par la FNMR.

Les 10 engagements de votre médecin radiologue

La charte du médecin radiologue pour son patient

- 1 Vous réserver un accueil convivial**

Ecoute et disponibilité sont nos priorités. Nous veillons à la sensibilisation de l'ensemble de notre personnel afin qu'il vous réserve le meilleur accueil et répond à vos attentes. Nous apportons un soin tout particulier à la tenue de nos locaux pour vous recevoir dans un cadre accueillant et confortable.
- 2 Vous informer avant l'examen**

Nous veillons à ce que notre personnel d'accueil puisse vous informer des conditions générales de l'examen (temps nécessaires, étapes...) dès votre arrivée ou lors de la prise de rendez-vous. Les manipulateurs et manipulateurs de radiologie qui collaborent à la réalisation de votre examen ont conscience de l'aspect souvent froid et technique du matériel et des examens. C'est pourquoi ils s'efforcent de vous les expliquer et de répondre à vos questions. Pour toute question complémentaire n'hésitez pas à vous adresser au manipulateur et à votre médecin radiologue.
- 3 Vous donner une explication en cas d'attente**

Nous vous informons des raisons et de la durée d'une attente éventuelle. Car nous savons qu'une attente excessive est difficile à supporter et peut perturber votre emploi du temps. Malheureusement, urgences et imprévus nous empêchent parfois de respecter le planning prévu.
- 4 Respecter votre confidentialité et votre pudeur**

Nous nous engageons à faire preuve de discrétion au sujet d'informations personnelles et sur la nature de vos examens. Les examens sont réalisés dans le respect de votre intimité, en particulier s'il est nécessaire que vous soyez dénudé.
- 5 Avoir une attention particulière pour les personnes fragilisées ou dépendantes (personnes handicapées, personnes âgées...)**

Nous vous accordons une attention particulière et veillons à ce que vous soyez reçu dans des conditions évitant tout stress supplémentaire. Nous nous efforçons d'adapter notre infrastructure à votre prise en charge. Toutefois, si nous ne pouvons pas répondre à vos impératifs, nous vous orienterons vers une unité de soins plus adaptée. Lors de la prise de rendez-vous, merci d'informer la secrétaire médicale de votre situation particulière.
- 6 Vous donner une explication personnalisée des résultats**

Votre médecin radiologue est à votre disposition après l'examen pour vous expliquer les résultats et en discuter avec vous. Dans certains cas, votre médecin radiologue vous rencontrera également avant l'examen pour vous interroger et consulter votre dossier médical afin de mieux ajuster l'examen demandé et de vous préciser le protocole et les risques éventuels. N'hésitez pas à solliciter votre médecin radiologue : il est à votre écoute pour vous informer et vous orienter.
- 7 Utiliser avec vous un langage simple et non technique**

Votre médecin radiologue veillera à vous donner des explications claires avec des mots simples, en évitant un vocabulaire trop technique. La formulation du compte-rendu écrit destinée au médecin demandeur doit bien sûr rester technique et médicale.
- 8 Vous remettre vos résultats**

En règle générale, vos résultats vous seront remis en fin d'examen : ils vous appartiennent. Un second exemplaire du compte-rendu peut vous être remis ou transmis électroniquement au médecin demandeur. Nous vous recommandons de conserver précieusement et compte-rendus d'imagerie et de vous en munir pour des examens ultérieurs.
- 9 S'intégrer dans une équipe de partenaires médicaux**

Les médecins radiologues travaillent en collaboration avec votre médecin traitant. Ils partagent avec lui les informations sur les évolutions technologiques de l'imagerie médicale et discutent ensemble des indications des examens les plus appropriés. Les médecins radiologues ont l'habitude d'être intégrés dans des équipes médicales pluridisciplinaires, ce qui permet de mieux vous conseiller et de vous orienter, si vous le souhaitez.
- 10 Rester à votre écoute pour la qualité de notre service**

Vos réflexions et vos remarques nous aident à progresser et à améliorer la qualité de notre service. Continuez à nous en faire part.

fnmr.org

FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉDECINS RADIOLOGUES
62 Boulevard de Latour, Maubourg - 75007 PARIS
Tél : 01 53 59 34 00 - Fax : 01 45 51 83 15 - Mail : info@fnmr.org



Coordination des soins

Il s'agit de rappeler le rôle du médecin radiologue dans le parcours de soins coordonnés. Le médecin radiologue libéral est un acteur stratégique de l'hospitalisation publique et privée au travers de la permanence et de la continuité des soins. Il a un rôle majeur dans le parcours de soins en raison de sa position centrale.

Le médecin radiologue libéral participe à la prise en charge du patient par le maillage territorial. 70 % des médecins radiologues libéraux exercent en cabinet de ville, 30 % exercent en établissement et assurent la permanence des soins dans les établissements privés.

Dépistage du cancer du sein

Le dépistage organisé du cancer du sein a été généralisé sur l'ensemble du territoire en 2004, grâce à l'initiative des médecins radiologues libéraux. Les cabinets de radiologie libérale offrent un maillage territorial dense qui favorise l'accès au dépistage.

Les modalités du dépistage sont détaillées ainsi que les informations sur l'épidémiologie du cancer du sein pour inciter au dépistage. Grâce au dépistage précoce, la mortalité des cancers du sein régresse.

Échographie et grossesse

L'échographie est essentielle dans le suivi des grossesses. Sa diffusion est large en raison des informations qu'elle apporte, de son innocuité et de son faible coût.

L'échographie fœtale est devenue probablement l'examen le plus encadré de toute l'imagerie, bénéficiant d'un cahier des charges précis pour les trois trimestres et d'une attention toute particulière pour le premier trimestre (démarche de dépistage avec les marqueurs sériques et surtout démarche de contrôle qualité).

Grâce à ce cahier des charges précis et à la loi du 4 mars 2002, validée en juin 2010 par le Conseil Constitutionnel, les échographies obstétricales peuvent continuer à être pratiquées. Sans ce cadre médical et juridique précis, leur pérennité n'était plus assurée.

Ces examens sont intégrés dans le suivi global des grossesses. L'échographie n'est qu'un des éléments de la surveillance d'une grossesse mais pas le moindre. Tout concourt pour que l'échographe ne soit pas seul : Réseaux de périnatalité, Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal, staff, séminaires, etc.

Radioprotection

Les matériels sont soumis à des normes très sévères de construction et les installations font très régulièrement l'objet de contrôles de qualité. Seuls des personnels formés spécifiquement sont habilités à les utiliser (manipulateurs, médecins radiologues...).

Les demandes d'examen sont étudiées par le médecin radiologue, qui choisit la technique la plus adaptée et donne au manipulateur les consignes nécessaires pour que l'examen soit mené de manière à apporter le diagnostic recherché sans excès de dose de rayons X. Si nécessaire, le radiologue peut substituer l'examen demandé par un autre, non irradiant (échographie, IRM), selon l'indication et la disponibilité des matériels.



Archivage : la conservation de vos examens

L'archivage des examens radiologiques est indispensable pour permettre leur comparaison, leur reproduction et leur transmission. C'est un instrument médical de la qualité des soins et un facteur d'économie en évitant les examens inutilement répétés. Il est la base de la partie «imagerie» du Dossier Médical Personnel, de la télé-imagerie et de la télé-expertise.

Il est le pivot de la télétransmission des images de mammographie numérique, télétransmission qui permet d'améliorer de manière considérable l'organisation et l'efficacité du dépistage organisé du cancer du sein, et demain d'un certain nombre d'autres cancers.

Malgré l'attitude de l'Assurance maladie qui refuse à présent de prendre en charge les frais d'archivage, les médecins continuent à proposer cette technique.

L'histoire de l'imagerie médicale et les différentes techniques

L'histoire de l'imagerie médicale met en lumière les avancées rapides de cette spécialité pour permettre, grâce à des machines de plus en plus performantes, des diagnostics de plus en plus précoces et précis des maladies.



La FNMR représente et défend les intérêts des médecins radiologues libéraux, auprès des autres acteurs du monde de la santé et des pouvoirs publics.

En revendiquant une imagerie médicale performante accessible à tous, la FNMR défend les intérêts des patients. Il s'agit de leur assurer l'accès aux meilleures techniques de l'imagerie diagnostique et thérapeutique, donc à une médecine plus efficace.

La FNMR accompagne aussi les médecins radiologues dans la gestion de leur entreprise. Elle informe et forme ses membres sur l'évolution de la profession : information technique, légale, administrative.

La FNMR prépare l'avenir de l'imagerie et de la médecine. Elle a mis en place une structure de formation continue (FORCOMED) pour les médecins radiologues et leurs personnels.

La FNMR contribue avec la Société française de radiologie (SFR), le Collège des enseignants en radiologie de France (CERF) et le Syndicat des radiologues hospitaliers (SRH) à l'application des Directives Euratom, en particulier dans le domaine de la radioprotection et de la justification des actes.

La FNMR construit des projets pour l'amélioration de la prise en charge des patients en imagerie médicale sur l'ensemble du territoire. Le projet professionnel commun destiné à regrouper dans le cadre de pôles d'imagerie sectoriels d'imagerie médicale (POSIM) les différents acteurs libéraux et publics pour mettre à la disposition des patients un plateau d'imagerie complet et diversifié, de taille suffisante et mutualisé tout en assurant la radiologie de proximité.

La FNMR s'investit aussi dans la qualité avec une labellisation des cabinets (Labelix).



FNMR

Fédération Nationale des Médecins Radiologues

62 boulevard Latour Maubourg

75007 PARIS

Tél. : 01 53 59 34 00

Fax. : 01 45 51 83 15

Email : info@fnmr.org

www.fnmr.org